

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 12 mai dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs sur plusieurs de ses compétences. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

FONDS D'AMÉNAGEMENT RURAL

Lors du vote du budget 2023, l'Assemblée départementale a voté l'attribution d'une dotation de **7,96 M € au titre du Fonds d'Aménagement Rural (FAR)**. Ce dispositif permet aux communes de moins de 2 000 habitants de financer une partie de leurs travaux d'aménagement.

CANTON DE LOURDES 2

Les communes du canton de Lourdes 2 bénéficient d'une aide du FAR de **448 000 €** dont, à titre d'exemple :

- **27 000 € attribués à la commune de Geu** pour la construction d'un garage communal et de toilettes publiques.
- **24 300 € attribués à la commune de Lugagnan** pour des travaux d'embellissement de la place de la gare
- **24 300 € attribués à la commune d'Ourdis-Cotdoussan** pour des travaux de restauration de l'église.
- **23 271 € attribués à la commune de Pareac** pour des travaux d'enfouissement de réseau et d'éclairage public.

CANTON DU MOYEN-ADOUR

Les communes du canton du Moyen-Adour bénéficient d'une aide du FAR de **241 000 €** dont, à titre d'exemple :

- **22 500 € attribués à la commune d'Allier** pour la création d'une aire ludo-sportive.
- **22 500 € attribués à la commune de Horgues** pour des travaux de rénovation énergétique des bâtiments municipaux.
- **20 250 € attribués à la commune de Momères** pour la réfection de trottoirs sur la RD 935 et des travaux à l'école.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

CANTON D'OSSUN

Les communes du canton d'Ossun bénéficient d'une aide du FAR de 321 000 € dont, à titre d'exemple :

- **27 000 € attribués à la commune de Layrisse** pour la construction d'une salle de classe, du préau et de la cantine ainsi que des travaux de sécurisation de la VC1.
- **18 000 € attribués à la commune de Louey** pour la réparation du pont de l'Echez.
- **20 039 € attribués à la commune d'Orincles** pour la réfection de la toiture de l'église.

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

381 300 € de subventions ont été attribués suite au dernier examen de dossiers du programme « Eau potable et assainissement », dont, à titre d'exemple :

- **8 000 € attribués à la commune de Grailhen** pour des travaux de remise en service d'un captage pour la sécurisation de la ressource.
- **280 000 € attribués au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable (SMAEP) du Marquisat** pour la création d'une usine de traitement de la turbidité à la source du Louey.
- **22 500 € attribués à la commune d'Ardengost** pour la création d'un assainissement collectif.

FONDS D'URGENCE ROUTIER INTEMPÉRIES (FURI)

Les communes de Campan, Saint-Créac, Sarrancolin, Agos-Vidalos, Sère-en-Lavedan, Sers, Bareilles et Betpouey ont sollicité une aide du FURI suite aux dégâts causés par les intempéries de décembre 2021 et janvier 2022

- **270 200 € d'aides ont été attribués par le Département pour permettre à ces communes** de financer des travaux de réparation et de sécurisation.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

SOLIDARITÉS SOCIALES

LOGEMENT : AIDE AUX PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

- **31 621 € d'aides ont été votés pour permettre à des propriétaires aux revenus modestes ou à des bailleurs sociaux** de financer des travaux d'amélioration de leur logement.
- 34 propriétaires ont bénéficié d'une aide du Département lors du dernier examen de dossiers.

SPORT, CULTURE, JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE

FONDS D'ANIMATION CANTONAL

Le Fonds d'Animation Cantonal permet de soutenir les projets culturels et associatifs locaux participant à la dynamique du territoire.

- **16 000 € ont été attribués dans le cadre de la première programmation du Fonds d'Animation Cantonal.**
- **23 associations et structures locales ont bénéficié d'une aide du Département.**

CONTACT PRESSE :

Julien COURDESSES, Relations presse
Tél. : 05 62 56 78 44 - julien.courdesses@ha-py.fr